

## COMPTE RENDU N° 2014-08 REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 3 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le 3 juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le 28 mai 2014, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Beausoleil, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GAUDIN, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Luc GAUDIN, Armel TRÉGOUËT, Muriel BLOUIN, Michel DEMOLDER, Cécile GIBBES, Valérie FORNARI, Frédéric TRÉGUIER, Yannick CAIRON, Adolphe AZUAGA, Agnès GUILLET, Marie-Hélène OGER, Dominique HUET, Dominique CANNESON, Calixte TIENDRÉBÉOGO, Karine RICHARD, Dominique BARON, David LOUBARESE, Audrey MARCHIX, Bérengère TURMEL, Antoine CRENN, Amélie BERNARD, Mélanie JOUET.

**PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE** :

Stéphane MÉNARD a donné procuration à Michel DEMOLDER

Pascal COULON a donné procuration à Armel TRÉGOUËT

Karina GUERRIER a donné procuration à Muriel BLOUIN

Valérie DERISBOURG a donné procuration à Jean-Luc GAUDIN

**ABSENTS EXCUSÉS** : Stéphane MÉNARD, Pascal COULON, Karina GUERRIER, Valérie DERISBOURG

**ABSENTS** : Catherine SEIGNEUR

**SECRETAIRE** : Frédéric TRÉGUIER.

### ORDRE DU JOUR

#### 1ère partie de la réunion

- Etudes préalables au projet d'aménagement secteurs Bétuaudais – Les Cormiers – La Mine  
Présentation de l'état d'avancement des études et du projet par les cabinets Forma 6 – Map Paysagistes – ECR Environnement -

#### 2ème partie de la réunion

- 1- Aménagement urbain – Etudes préalables au projet d'aménagement Secteurs Bétuaudais/Les Cormiers/La Mine – Constitution d'un comité de pilotage
- 2- Pôle enfance jeunesse vie scolaire – Activités local jeunes – séjour camp – tarifs
- 3- Pôle enfance jeunesse vie scolaire – Activités local jeunes - concert Mina'zic – tarifs
- 4- Urbanisme – DPU – DIA
- 5- Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)
- 6- Divers

**Election d'un secrétaire de séance et approbation du compte rendu de la précédente réunion**  
*Rapporteur : M. Jean-Luc GAUDIN, Maire*

Le secrétaire de séance est désigné au début de chaque séance du conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT). La désignation du secrétaire de séance doit figurer sur tout extrait du registre des délibérations. Il est fait procéder à l'élection d'un secrétaire de séance : Frédéric TREGUIER.

Ensuite, le compte rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été adressé à chaque conseiller municipal, est soumis à l'approbation de l'assemblée :

CR réunion du 13 mai 2014.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**1ère partie de la réunion**

- Etudes préalables au projet d'aménagement Secteurs Bétuaudais – Les Cormiers – La Mine  
Présentation de l'état d'avancement des études et du projet par les Cabinets Forma 6 – Map Paysagistes – ECR Environnement -

Les études pour l'urbanisme des secteurs Bétuaudais – Les Cormiers – La Mine, ont été engagées depuis septembre 2011.

L'objectif est de :

- concevoir un éco-quartier destiné à l'habitat et aux équipements à l'ouest de la commune
- renforcer le pôle culturel autour du site patrimonial de la mine
- mettre en valeur le site de la mairie, à l'articulation entre le bourg et le nouveau quartier
- développer les liens entre le nouveau quartier, le bourg et le Lizard.

Cette étude a été confiée à un groupement de prestataires composé :

- Forma 6 (Nantes) – mandataire – Architecture Urbanisme – Programmation urbaine AEU
- Map Paysagistes (Nantes) - paysagiste
- ECR Environnement (Rennes) - VRD

Cette équipe a présenté aux élus l'état d'avancement de ces études et du projet.

**2ème partie de la réunion**

Suite à la proposition de M. le Maire, un dossier est ajouté à l'ordre du jour :

- Syndicat Intercommunal de Restauration – Rapport annuel d'activité – Exercice 2013

**N° 2014-108 Aménagement urbain – Etudes préalables au projet d'aménagement Secteurs Bétuaudais – Les Cormiers – La Mine – Constitution d'un comité de pilotage**

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

Dans le cadre des études préalables au projet d'aménagement secteurs Bétuaudais – Les Cormiers – La Mine et suite au renouvellement général du conseil municipal, il est proposé au conseil municipal de constituer un nouveau comité de pilotage parmi les conseillers municipaux.

Sont désignés membres du comité de pilotage :

Jean-Luc GAUDIN	Maire
Armel TRÉGOUËT	Adjoint
Muriel BLOUIN	Adjointe
Michel DEMOLDER	Adjoint
Cécile GIBBES	Adjointe
Frédéric TRÉGUIER	Adjoint
Pascal COULON	Conseiller municipal délégué
Dominique HUET	Conseiller municipal délégué
Yannick CAIRON	Conseiller municipal délégué
Calixte TIENDRÉBÉOGO	Conseiller municipal délégué

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :  
- désigne les élus ci-dessus membres du comité de pilotage.

### **N° 2014-109 Pôle enfance jeunesse vie scolaire – Activités local jeunes – séjour camp – tarifs**

David LOUBARESSE, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, a exposé ce qui suit :

En complément à la délibération n° 2014-63 du 18 mars 2014 fixant les tarifs des séjours été, un mini séjour Jeunes sera organisé du 7 juin au 9 juin 2014, le projet étant à ce jour finalisé auprès des jeunes ayant participé au chantier citoyen du chemin du Tellé.

- Séjour de 3 jours à Carnac du 7 juin au 9 juin 2014  
7 jeunes (15-16 ans) et 2 accompagnateurs – Transport en mini bus  
Séjour en camping avec activités encadrées (découverte du surf, accrobranche)

L'encadrement sera assuré par la responsable du local jeunes, un jeune animateur bénévole accompagnera le groupe. Les activités sur place (241 €) seront prises en charge par la collectivité au titre du budget Jeunesse.

Le budget prévisionnel global du séjour est de	628.30 €
Participation CAF	77.49 €
Participation des familles	371.17 €
Participation communale estimée à	257.13 € (40.93 %)

Prix de revient du séjour hors CAF par enfant est de : 90 €  
Proposition de tarif de base (30.5% par rapport au prix de revient) : 62 €

Il est proposé au conseil municipal de fixer la grille tarifaire suivante :

Séjours	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6	Tarif 7	Tarif 8	Tarif 9
	QF ≥ 2500 €	1700 € ≤ QF < 2500 €	1500 € ≤ QF < 1700 €	1250 € ≤ QF < 1500 €	1050 € ≤ QF < 1250 €	850 € ≤ QF < 1050 €	650 € ≤ QF < 850 €	450 € ≤ QF < 650 €	QF < 450 €
	Base	-10.00%	-15.00%	-20%	-30%	-45%	-60%	-70%	-80%
<b>Séjour 7/06 au 9/06</b>	62	56	53	50	44	34	25	19	12

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :  
- adopte les tarifs présentés ci-dessus.

#### **N° 2014-110 Pôle enfance jeunesse vie scolaire – Activités local jeunes - concert Mina'zic – tarifs**

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, le service municipal jeunesse de Pont-Péan organisera un concert Pop Rock Mina'zic. Cette année, le concert se déroulera le mercredi 29 octobre 2014 à l'Espace Beausoleil.

Il est proposé au conseil municipal d'appliquer les tarifs suivants :

Entrée : 4.00€

Vente de Boissons et gâteaux : 0.50€

Cocktail Mina'zic (sans alcool) : 1.00€

Sandwichs : 1.50€

Frites : 1.50€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :  
- adopte les tarifs présentés ci-dessus.

#### **N° 2014-111 Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner**

Il est proposé au conseil municipal de renoncer à son droit de préemption pour les biens suivants compris dans le périmètre du droit de préemption urbain institué par délibération du conseil municipal du 30 juin 2009 et soumis au droit de préemption au profit de la commune :

- Parcelle 29 route de Nantes de 2 049 m<sup>2</sup> cadastrée AN 123

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, renonce à exercer son droit de préemption pour la parcelle AN 123.

#### **N° 2014-112 Syndicat Intercommunal de Restauration – Rapport annuel d'activité – Exercice 2013**

Jean-Luc GAUDIN, Maire, a exposé ce qui suit :

En application de la réglementation en vigueur, il est présenté aux élus le rapport d'activité 2013 du Syndicat intercommunal de Restauration.

Le Syndicat Intercommunal pour la Restauration regroupe les communes de Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon.

La cuisine centrale, créée en 2003, prépare et livre quotidiennement des repas en liaison chaude sur 8 sites différents. Elle fonctionne tous les jours de l'année, à destination des centres de loisirs pendant les vacances scolaires. La livraison s'effectue avec deux camions.

##### ► Données financières et budgétaires

Le compte administratif 2012 a présenté les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 276 771,23 € (dont excédent 2011 reporté : 131 927,99 €)
  - Excédent d'investissement : 96 100,56 € (dont excédent 2011 reporté : 45 927,72 €)
- 
- Excédent global de clôture constaté : 372 871,79 €

Le budget primitif 2013 a été voté en équilibre à hauteur de :

- 1 100 000,00 € en Fonctionnement
- 383 604,00 € en Investissement

La participation des communes est fixée à 100 000 €. Elle est proportionnelle au nombre d'habitants et s'établit ainsi :

BOURGBARRE	20 347,62 €
CHARTRES DE BRETAGNE	42 966,40 €
PONT-PEAN	21 975,67 €
SAINT-ERBLON	14 710,31 €

► Ressources humaines

Le personnel est composé de :

- 1 technicien territorial
- 1 agent de maîtrise principal
- 2 agents de maîtrise
- 1 adjoint technique principal 2ème classe
- 5 adjoints techniques 2ème classe (dont 1 à 80%)

► Les tarifs 2013

- Enfant des écoles et centres de loisirs : 3,46 €
- Adulte (sans TVA) : 4,15 €
- Adulte (soumis à TVA) : 4,27 €
- Déjeuner résident EHPAD de la Poterie : 4,06 €
- Déjeuner personnel EHPAD de la Poterie : 4,33 €
- Dîner résident EHPAD de la Poterie : 3,69 €
- Petit-déjeuner résident EHPAD de la Poterie : 0,85 €
- Goûter résident EHPAD de la Poterie : 0,80 €
- Enfant des crèches : 2,55 €

► Activités de la cuisine

Le nombre de repas fabriqués en 2013 est le suivant :

- **Bourbarré :**  
 enfants (écoles et centre de loisirs) : 55 818 (54 341 en 2012)  
 adultes : 359 (373 en 2012)

- **Chartres de Bretagne :**  
petite enfance : 2 341 (2 180 en 2012)  
enfants (écoles et centre de loisirs) : 83 494 (81 585 en 2012)  
adultes : 5 637 (6 778 en 2012)
  
- **Chartres de Bretagne / EHPAD de la Poterie :**  
déjeuners Résidents : 19 922 (19 894 en 2012)  
déjeuners personnel : 757 (903 en 2012)  
dîners Résidents : 20 371 (20 217 en 2012)  
Soit un total de : **41 050 (41 014 en 2012)**
  
- **Pont-Péan :**  
enfants (écoles et centre de loisirs) : 41 856 (42 553 en 2012)  
adultes : 1 485 (1 441 en 2012)
  
- **Saint-Erblon :**  
enfants (écoles et centre de loisirs) : 30 245 (28 737 en 2012)  
adultes : 781 (1 081 en 2012)

**soit 265 927 repas préparés en 2013 (262 688 en 2012).**

► Les effectifs

Depuis 2006, date d'entrée de Bourgbarré dans le syndicat, les effectifs augmentent régulièrement.

Entre 2012 et 2013, l'augmentation du nombre de repas fabriqués est de 3 239 (soit une augmentation de **1,23%**). Entre 2006 et 2013, l'augmentation totale est de 33 361 (soit une augmentation de **14,34%**), ce qui fait une augmentation moyenne de 4 170 repas par an.

L'augmentation est de 77 123 repas si l'on prend comme référence l'année 2005, avant l'entrée de Bourgbarré dans le syndicat.

Cette augmentation du nombre de repas permet d'optimiser les coûts de production. La cuisine centrale a dépassé 100 % de sa capacité de production les jours de classe.

► Faits marquants pour l'année 2013

**Convention avec la ville de Chartres de Bretagne :**

Dans le cadre du projet d'extension de la cuisine centrale pour une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>, le comité syndical a sollicité la mise à disposition du personnel du pôle urbanisme-aménagement de la ville de Chartres de Bretagne.

Une convention a donc été passée entre le Syndicat Intercommunal pour la Restauration et la ville de Chartres de Bretagne afin de mettre à disposition le personnel nécessaire pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût de la prestation s'élève à 4 540 € comprenant :

- une phase de consultation de maîtrise d'œuvre (élaboration dossier, réunions, réponses aux candidats, analyse des offres)
- une phase de suivi des études (esquisses, AVP, DCE, avis sur analyse des offres, réunions, mise au point des marchés)
- une phase de suivi des travaux jusqu'à leur réception
- le contrôle technique et CSPS (consultation de prestataires, analyse des offres, mise au point des conventions).

## Augmentation des tarifs :

### ① EHPAD

Concernant les tarifs pour l'EHPAD, aucune augmentation n'a été opérée depuis la signature du marché, soit depuis 2011.

Suivant le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), une formule de calcul est imposée: PA (Prix Actualisé) = PI (Prix Initial) x [NI (Nouvel Indice) / M0 (Mois zéro)]

Le comité syndical a donc proposé, pour l'année 2014, les tarifs suivants :

	PU H.T.	TVA	PU T.T.C.
Déjeuner	4,03 €	0,22 €	4,25 €
Déjeuner personnel ou invité	4,29 €	0,24 €	4,53 €
Dîner	3,67 €	0,20 €	3,87 €
Petit-déjeuner	0,85 €	0,04 €	0,89 €
Goûter	0,80 €	0,04 €	0,84 €
Cubitainer Vin			11,49 €

## **AUTRES TARIFS**

Une étude comparative entre le coût d'un repas (hors frais financier) de septembre 2012 et septembre 2013 a été réalisée. L'évolution du coût du repas étant d'environ 0,7 %, les membres du comité ont proposé d'appliquer une augmentation de 1 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

	PU H.T.	TVA	PU T.T.C.
Repas Enfant			3,49 €
Repas Petite Enfance	2,43 €	0,13 €	2,56 €
Repas Elu	4,81 €	0,26 €	5,07 €
Repas Adulte			4,19 €
Repas Adulte soumis TVA	4,09 €	0,22 €	4,31 €

### **Convention avec la société C.T.M. – Pascal Lambré :**

En 2012, M. Pascal Lambré a présenté sa société et les méthodes de Cuisine Traditionnelle à Texture Modifiée à la directrice de l'EHPAD et aux membres du bureau du Syndicat Intercommunal pour la Restauration.

Suite à cette présentation, la directrice de l'EHPAD souhaitait que ces méthodes de préparation puissent être mises en œuvre afin de répondre aux besoins des résidents.

Ces techniques de Cuisine Traditionnelle à Texture Modifiée pouvant apporter une valeur ajoutée, le comité syndical convient qu'une formation pouvait être mise en place pour les cuisiniers.

Cette formation permettrait d'apprécier la faisabilité de la cuisine traditionnelle à texture modifiée pour l'EHPAD et d'en faire une évaluation financière par rapport au marché actuel. De plus, dans la continuité du projet d'extension de la cuisine centrale, les aménagements indispensables à cette méthode de préparation pourraient être envisagés.

### **Commission d'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de l'extension de la cuisine centrale et des marchés liés aux travaux, une Commission d'Appel d'Offres doit être mise en place.

Cette C.A.O. se compose de la façon suivante et jusqu'à la fin du mandat :

<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Didier NOUYOU	Catherine BOUTHEMY
Marie-Noëlle DELANOE	Marie-Micheline LOUIS
Jean-Luc GAUDIN	Muriel BLOUIN
Brigitte FOURNIER	Danielle BOURDINIÈRE

### **Dénonciation du contrat avec Alim'Conseil (diététicienne) et consultation :**

Le contrat avec Alim'Conseil (diététicienne) est dénoncé à compter du 31-12-2013.

Une consultation pour des prestations d'assistance d'une diététicienne est engagée. Les membres du bureau syndical, après avoir reçu les trois prestataires ayant répondu à la consultation, portent leur choix sur Mme Margaux Dinard, diététicienne installée à Vern sur Seiche.

#### **► Bilan financier de l'année 2013**

##### Section de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, comprenant le résultat reporté 2012 (100 000 €) et la participation des communes (100 000 € pour le remboursement des emprunts et la capitalisation pour l'extension de la cuisine centrale), s'élèvent à 1 167 505,57 € et les dépenses à 950 801,34 €.

**L'excédent brut pour l'année 2013 est de 216 704,23 €**

**Soit un résultat net de l'exercice de 16 704,23 €.**

Cette somme correspond à un résultat positif de 0,0583 € par repas vendu.

##### Section d'Investissement

Les recettes émises lors de l'exercice 2013 s'élèvent à 287 527,36 € et les dépenses à 53 666,65 €.

**L'excédent d'investissement est de 233 860,71 €.**



**L'excédent de clôture 2013 s'élève à 450 564,94 €.**

A l'issue d'une présentation détaillée, le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2013 présenté.

Le document est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

### **Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014-82 du 15 avril 2014 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire ;

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation :

Date	Lieu/service concerné	Objet de la dépense	Attributaire	Montant TTC
13/05/2014	Bâtiments communaux	Autolaveuse autoportée Cleder S01	DR Bretagne Vern sur Seiche	7 000.00
13/05.2014	Modulaire Mairie	Transfert du bâtiment	ATEMCO Mussidan 24	42 284.00
		Sas de liaison 26 m <sup>2</sup>		
13/05/2014	bibliothèque	Contrat d'assistance matériel informatique	COMETE Bruz	260.40
16/05/2014	Restaurant scolaire	Réparation lave-vaisselle	FROID CLIMAT	970.56
22/05/2014	Mairie	Déplacement du NAS (modulaire à mairie)	RBI	189.60
27/05/2014	Complexe sportif J. Gourdaï	Fourniture et pose de deux paniers de basketball muraux réglable	SPORT NATURE	2 157.42
27/05/2014	SEV	Fabrication structure métallique pour remorque SEV pour les camps d'été notamment	STYL METAL	420.00

#### Divers

- recensement de la population 2015

En partenariat étroit avec l'INSEE, un recensement général de la population aura lieu sur la commune de Pont-Péan du 15 janvier au 14 février 2015. Le recensement de la population évolue en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Testé sur plusieurs communes depuis 2012, ce mode de réponse est généralisé à l'ensemble des communes recensées en 2015.

Pont-Péan, le 5 juin 2014

Le Maire,

Jean-Luc GAUDIN